



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autoroutes

Question écrite n° 121861

Texte de la question

M. Michel Sordi appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le nettoyage des abords d'autoroutes et des bretelles d'accès. Par manque réel de civisme de nombreux automobilistes, ces abords et accotements restent souvent de longs mois sans nettoyage et se couvrent de papiers gras, de sacs plastiques et d'immondices. Cette situation donne une image très dégradée de notre pays et de ses liaisons autoroutières. Ce nettoyage insuffisant porte préjudice à la qualité des transports routiers et semble ne pas être suffisamment pris en compte par les sociétés d'autoroutes privées qui gèrent ces tracés. Il conviendrait d'engager une action de sensibilisation des différents partenaires sur ce sujet. Dans ce cadre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour lutter contre cette pollution visuelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121861

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3513